

**DÉLIBÉRATION  
DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU S.D.I.S 63**

**Séance ordinaire du 31 mai 2022**

Nombre de membres titulaires : 23	Nombre de membres représentés : 1
Nombre de membres présents à la séance : 22	Nombre de votants : 19
Date de la convocation : 19 mai 2022	

**N° 6**

**Compte de gestion des dépenses et recettes présenté  
par Monsieur le Payeur départemental pour l'exercice 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT DEUX, le 31 mai à 14h30, le conseil d'administration du service départemental d'incendie et de secours, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire conseil départemental, sous la présidence de M. Jean-Paul CUZIN, président du conseil d'administration du SDIS 63.

**PRÉSENTS :**

**Membres ayant voix délibérative**

- Mme BETHUNE, Mme BRUN, M. CHAMBON, M. DAUDUIT, M. DERRE, Mme DURON, M. GAUMET, M. GUILLAUME, Mme LAGARDE, Mme MAISONNET, Mme MALTRAIT, M. MEYNIER, M. MORVAN, M. PERRODIN, Mme PRUNIER, Mme RAINEAU, M. VALLEE, M. VEYSSIERE.

**Membres ayant voix consultative**

- M. BESSEYRE, Mme GUILLOT, Mme PICARD.
- **Sapeurs-pompiers** : Colonel hors-classe GLASIAN, Colonel hors-classe BODELLE, Docteur TAILLANDIER, Capitaine BARILI.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant BERARD, Commandant CUBIZOLLES, Capitaine IZARD.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : Mme MERCIER.

**Membres de droit**

- M. CHOPIN, Préfet du Puy-de-Dôme.
- M. MATHIEU, Payeur départemental.

**EXCUSÉS :**

- **Titulaires** : M. BOYER, M. DESFORGES, M. DA SILVA, M. PERRET, M. SOUCHAL.
- **Suppléants** : Mme BONY, Mme BERNARD, Mme BRUSSAT, M. CONSTANTIN, M. DAUPHIN, M. DUBOURG, M. DUBOURGNOUX, Mme GAIDIER, M. GALPIER, M. GRAND, Mme KHEMISTI, M. LUNOT, M. MAGNET, Mme MANUBY, M. NEUVY, M. PETEL, M. RIOL, M. ROUGHEOL, Mme VIRLOGEUX.
- **Sapeurs-pompiers élus** : Adjudant-chef BOURDIN, Adjudant CHELOUCHE, Lieutenant RAQUIDEL, Adjudant VIDAL.
- **Personnels administratifs, techniques et spécialisés** : M. TRICHARD.

Le Payeur départemental, en sa qualité de comptable public du Trésor, a pour mission l'exécution des dépenses et des recettes de certaines collectivités, syndicats, établissements publics dont le Service départemental d'incendie et de secours.

À la fin de chaque exercice, il établit un compte de gestion d'où sont extraites les données chiffrées contenues dans le présent rapport.

Ce rapport a reçu un avis favorable du Bureau.

---

## DELIBERATION

---

*Après en avoir débattu, le conseil d'administration, à l'unanimité, décide :*

- **d'émettre un avis favorable sur le compte de gestion des dépenses et recettes du SDIS, tel qu'il vous est présenté par Monsieur le Payeur départemental.**
- 

Fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

Clermont-Ferrand, le 31 MAI 2022

Le président  
du conseil d'administration du SDIS,



**Jean-Paul CUZIN**

Accusé de réception en préfecture 063-286300017-20220609-22_07643-DE Date de télétransmission : 09/06/2022 Date de réception préfecture : 09/06/2022
---



*Liberté • Égalité • Fraternité*

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

**SERVICE DEPARTEMENTAL D'INCENDIE  
ET DE SECOURS DU PUY-DE-DOME**

**RAPPORT DU COMPTABLE**

**Exercice 2021**

**PAIRIE DEPARTEMENTALE DU PUY-DE-DOME**

Le Payeur Départemental établit à la fin de chaque exercice un compte de gestion dont sont extraites les données chiffrées, comprenant à la fois les opérations budgétaires réelles et d'ordre et les opérations d'ordre non budgétaires, contenues dans le présent rapport.

Les moyennes nationales retenues sont issues des centralisations en cours de l'exercice 2019, elles se réfèrent aux SDIS classés en catégorie 2.

Les données chiffrées sont exprimées en milliers d'euros (K€), ou en euros par habitant pour les comparaisons aux valeurs de la strate démographique.

La strate de comparaison est constituée de 25 départements dont la population comporte 500 000 à 1 000 000 d'habitants.

Sa composition est la suivante :

AIN / AISNE / CALVADOS / CHARENTE MARITIME / COTES D'ARMOR / DOUBS / DROME / FINISTERRE / GARD / INDRE ET LOIRE / LOIRE / LOIRET / MAINE ET LOIRE / MARNE / MEURTHE ET MOSELLE / MORBIHAN / PUY -DE-DOME / PYRENEES ATLANTIQUES / HAUT RHIN / SAONE ET LOIRE / SAVOIE / SOMME / VAUCLUSE / VENDEE / LA REUNION.

**Avertissement : Les produits de cessions d'immobilisations comptabilisés en fonctionnement sont, selon la méthode d'analyse utilisée, réintégrés en section d'investissement lors du calcul de l'autofinancement disponible, et les tableaux détaillant les charges et produits de fonctionnement présentent les données contractées sauf précision contraire lors de recettes en atténuation de charges (c/64 en recettes/charges de personnel).**



## **SOMMAIRE**

### **I – Résultat comptable et évolution**

#### **A – Evolution des dépenses et recettes**

##### **1) Section de fonctionnement**

**Les charges**

**Les produits**

##### **2) Section d'investissement**

**Les dépenses**

**Les recettes**

#### **B – Résultat comptable**

### **II – Les équilibres financiers**

#### **A – L'autofinancement**

#### **B – Le financement des investissements**

#### **C – Bilan et équilibre financier**

#### **D – La trésorerie**

### **III - Action du comptable / recouvrement des titres**

#### **Conclusion**

#### **Le budget annexe de la télé assistance**

#### **Le budget annexe du réseau santé sécurité**

#### **Fiche de situation financière 2021**

## I – Résultat comptable et évolution

Les éléments présentés ne concernent que le budget principal.

### A – Evolution des dépenses et recettes

#### 1) La section de fonctionnement

##### Les charges

Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)

##### Réalisation des dépenses de fonctionnement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Charges à caractère général	7 899 469	94 %
Charges de personnel	41 886 204	99 %
Charges de gestion courante	788 419	82 %
Charges financières	321 595	98 %
Charges exceptionnelles	11 049	47 %
Divers	6 108 869	100 %
<b>Total</b>	<b>57 015 605</b>	

\*Dépenses effectives / crédits budgétaires \*100

Globalement, les charges de fonctionnement augmentent de 5,47 % par rapport à l'exercice précédent.

Les charges de personnels sont en augmentation (+ 6,57 %) en 2021 par rapport à 2020, alors qu'elles avaient progressé de 0,66 % en 2020 par rapport à 2019. Il faut noter que le taux de réalisation des dépenses de personnels est de 99 % des prévisions budgétaires contre 95 % en 2020. Elles représentent 73,46 % (contre 72,70 % en 2020) des dépenses de fonctionnement.

Les charges à caractère général telles que les fluides, les dépenses de fourniture et d'entretien, les frais de communication accusent une hausse de 1,83 %. Elles représentent 13,85 % des dépenses de fonctionnement, soit une légère diminution par rapport à 2020.

Les charges diverses, correspondant essentiellement aux charges calculées comme les dotations aux amortissements, progressent de 6,35 % par rapport à 2020. Elles représentent 10,71 % du total des dépenses de fonctionnement.

Les charges financières sont en forte diminution (- 12%) pour la troisième année consécutive.

Le taux d'exécution budgétaire en dépenses est de 88 % contre 91 % en 2020.

## Les produits

### Les recettes de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisation...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

### Réalisation des recettes de fonctionnement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Contributions et participations	51 572 736	100 %
Produits courants	1 215 017	130 %
Produits exceptionnels	165 566	147 %
Divers	2 023 044	100 %
<b>Total</b>	<b>54 976 364</b>	

\*recettes effectives / crédits budgétaires \*100

Les produits de fonctionnement augmentent globalement de 1,52 % par rapport à 2020.

Le taux d'exécution budgétaire en recettes réelles de fonctionnement est de 101 %.

Le poste le plus important, représentant 93,81 % des produits de fonctionnement, est celui des contributions et participations. Il présente une légère augmentation de 0,29 % par rapport à 2020.

Les produits courants, pour l'essentiel les prestations de service et ventes de produits, progressent de 37,90 % mais ne représentent 2,21 % des recettes de fonctionnement.

Les produits exceptionnels affichent un taux de réalisation très important (147 %) par rapport aux crédits inscrits au budget. Pour autant, le montant des opérations est négligeable par rapport à la masse budgétaire. L'essentiel de ces produits provient de régularisation (compte 7718).

## 2) La section d'investissement

### Les dépenses

### Réalisation des dépenses d'investissement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Dépenses d'équipement	8 905 132	86 %
Remboursement de la dette	3 431 762	100 %
Autres dépenses d'investissement	2 039 683	96%
<b>Total</b>	<b>14 376 577</b>	

\*Dépenses effectives / crédits budgétaires \*100



Le taux d'exécution, y compris les opérations d'ordre, s'établit à 90,50 % en 2021 contre 78,44 % en 2020. Sur les seules opérations réelles, le taux de réalisation est de 89,45 % contre 80,57 % l'exercice précédent.

Les dépenses d'investissement mandatées en 2021 augmentent de 15,29 % par rapport à l'année précédente. Cette augmentation est due essentiellement aux dépenses d'équipement.

Les dépenses d'équipement, inscrites aux chapitres 20,21 et 23, augmentent à nouveau fortement de 20 %.

## Les recettes

### Réalisation des recettes d'investissement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Dotations	722 737	96 %
Subventions reçues	814 054	100 %
Emprunts souscrits	5 731 000	81 %
Autres recettes d'investissement	6 108 869	98 %
<b>Total</b>	<b>13 376 660</b>	

\*recettes effectives / crédits budgétaires \*100

L'exécution budgétaire en recettes, y compris les opérations d'ordre, est de 84,20 %. Pour les opérations réelles, le taux d'exécution budgétaire est de 83,31 %. Le taux de 2020 était de 91,33 %, l'écart entre les deux exercices provient des emprunts souscrits pour un montant moindre et l'on enregistre également une diminution des dotations, compensée par les subventions.

## B – Le résultat

Le résultat est égal à la différence entre la totalité des produits et des charges de fonctionnement constatés au cours de l'exercice.

Il tient compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions.

Il équivaut au solde positif ou négatif de la section de fonctionnement qui apparaît dans le compte administratif.

Le résultat traduit l'enrichissement ou l'appauvrissement de la collectivité constaté au cours de l'exercice.

### Tableau de calcul du résultat

Produits de fonctionnement	54 962 257
Charges de fonctionnement	-57 001 498
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 2 039 241</b>

Le résultat de fonctionnement 2021 est en très forte diminution par rapport à celui de 2020, qui affichait déjà une forte baisse par rapport à 2019.



## Résultat comptable toutes sections confondues

	Résultat à la clôture de l'exercice précédent 2020	Part affectée en investissement exercice 2021	Résultat 2021	Résultat de clôture 2021
Investissement	1 003 123,41	0,00	- 999 917,65	3 205,76
Fonctionnement	6 075 499,91	0,00	- 2 039 241,31	4 036 258,60
<b>Total</b>	<b>7 078 623,32</b>	<b>0,00</b>	<b>- 3 039 158,96</b>	<b>4 039 464,36</b>

Le résultat comptable, toutes sections confondues, chute de 42,93 %.

## II – Les équilibres financiers

### A – L'autofinancement

La CAF est calculée par différence entre les produits réels de fonctionnement (hors produits de cession d'immobilisation) et les charges réelles.

Les produits et charges réels sont les opérations qui donnent lieu à encaissement et décaissement effectifs.

Ils ne tiennent donc pas compte des dotations et reprises sur amortissements et provisions qui constituent des charges et produits dits calculés.

La CAF brute traduit la capacité de la collectivité à financer, par son fonctionnement courant, ses opérations d'investissement (remboursements de dettes, dépenses d'équipement, ...)

La CAF nette mesure la capacité de la collectivité à financer ses dépenses d'investissement par ses ressources propres, une fois acquittée la charge obligatoire de la dette.

#### Tableau de calcul de la CAF

Résultat de l'exercice	- 2 039 241
- produits de cession des immobilisations	- 60 205
+ dotation aux amortissements et provisions	5 730 428
- reprises sur amortissements et provisions	-0
+ autres charges calculées	378 441
- autres produits calculés	-2 008 938
<b>Capacité d'autofinancement brute</b>	<b>2 000 485</b>
- remboursement de dettes bancaires et assimilées	-2 900 762
<b>Capacité d'autofinancement nette</b>	<b>- 900 277</b>

La CAF nette de 2021 est en très net recul par rapport à celle de 2020 (1 297 807). Cela est dû essentiellement au résultat de 2021 très largement négatif. La CAF brute ne représente plus que 3,64 % des produits de fonctionnement en 2021 contre 8,02 % en 2020.

## B – Le financement des investissements

Le tableau de financement permet d'expliquer par quelles ressources (cessions d'actifs, autofinancement ou emprunts nouveaux) ont été financés les emplois de l'année (investissements nouveaux et remboursement du capital de la dette).

**Tableau de financement 2021 en Keuros**

Investissements	Exercice N	Financement des investissements	Exercice N
Acquisition d'immobilisation	8 120	CAF	2 000
Autres emplois		Produit de cession des immobilisations	60
Remboursement des emprunts	2 901	Autres ressources	1 537
		Emprunts nouveaux	5 200
TOTAL DES INVESTISSEMENTS	11 021	TOTAL DU FINANCEMENT DES INVESTISSEMENTS	8 797
Excédent de financement		Déficit de financement	- 2 224

La CAF n'intervient plus que pour 18 % du financement des investissements et ne couvre pas le remboursement des emprunts en capital.

## C – Bilan et équilibre financier

Le bilan retrace la patrimoine de la collectivité au 31 décembre.

Ce patrimoine comprend un actif (les biens immobiliers ou mobiliers, les créances, les stocks et la trésorerie) et un passif (total des moyens de financement que détient la collectivité).

Le bilan fonctionnel est un bilan condensé visant à fournir une vision de la collectivité en terme d'emplois et de ressources. Il permet d'identifier les politiques d'investissement et de financement des années passées. A partir du bilan fonctionnel, sont déterminés le fonds de roulement, le besoin en fonds de roulement et la trésorerie nette.

Le fonds de roulement (FDR) est égal à la différence entre les financements disponibles à plus d'un an (les dotations et réserves, les subventions, les emprunts) et les immobilisations (les investissements réalisés et en cours de réalisation). Cette différence correspond, en comptabilité budgétaire, à la somme des excédents définitifs que la collectivité a dégagés au cours du temps. Le fonds de roulement permet de couvrir le décalage entre encaissement de recettes et paiement de dépenses.

Le besoin en fonds de roulement (BFR) est égal à la différence entre l'ensemble des créances (y compris stocks) et les dettes à court terme (dettes fournisseurs, dettes fiscales et sociales...). Le BFR traduit le décalage entre perception de recettes et paiement de dépenses.

La trésorerie du bilan comprend le solde du compte au Trésor, mais également les autres disponibilités à court terme comme les valeurs mobilières de placement. Des crédits de trésorerie peuvent être souscrits auprès d'établissements bancaires afin de faire face à des besoins ponctuels de disponibilités. Ils s'assimilent à des dettes à court terme et figurent donc au passif du bilan. Elle apparaît comme la différence entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.



## Bilan fonctionnel

Actif	Passif	
Immobilisations 164 145 162	Subventions, dotations, réserves 141 250 470	
	Dettes financières 26 964 056	FDR = 4 069 364
Stocks et créances 995 196	Dettes fournisseurs et sociales 2 621 853	
Trésorerie 5 696 021		BFR = -1 626 657
Trésorerie = FDR-BFR = 5 696 021		

Le fonds de roulement baisse de 3 039 159,00 € soit de 42,75 % par rapport à 2020. Le besoin en fonds de roulement diminue, quant à lui, de 101 578,00 € soit de 5,88 %. Il en résulte une trésorerie de 5 696 021,00 € en diminution de 45 % par rapport à l'exercice précédent.

## D – La Trésorerie

### III – Action du comptable

Le nombre de lignes de titres émises en 2021 est de 889 contre 843 en 2020. Le délai de traitement des titres passe de 2,08 jour en 2020 à 2,06.

Le taux de recouvrement reste stable à 99,87 % contre 99,36 % en 2020. L'ancienneté des créances (supérieure à un an) en nombre est de 77 contre 63 en 2020, pour des montants respectifs de 468 114,00€ en 2021 et 337 224,00 € en 2020 (422 361,00 € en 2019).

Le nombre d'actes de poursuite est 25 SATD en 2021 contre 24 en 2020. Trois saisies mobilières ont été pratiquées en 2021.

Le nombre de lignes de mandats émises en 2021 est de 10 963 contre 10 421 en 2020. Le délai de paiement du comptable est de 2,17 jours contre 2,18 en 2020. Le délai global de paiement est de 14,68 jours en 2021. Il était de 13,60 en 2020.

Le taux de rejet des lignes de mandats est de 0,41 % contre 0,19 % en 2020.

## Conclusion

La situation financière du SDIS apparaît saine à la lecture des éléments comptables.

Les charges de fonctionnement augmentent de 5,47 % alors que les produits de fonctionnement restent stables (+ 1,52%). Cela conduit à une diminution du résultat de l'exercice en fonctionnement qui se traduit par un déficit important. Le résultat toutes sections confondues diminue de plus de 43 % du fait de l'absence d'affectation du fonctionnement à l'investissement.

La CAF ne couvre plus que 18 % des dépenses d'investissement et ne permet plus d'assurer le remboursement en capital de la dette financière. La trésorerie en fin d'exercice est en baisse et

couvre pratiquement 1,2 mois de dépenses courantes.

Les équilibres financiers se contractent.

## Le budget annexe de la téléassistance

### Les dépenses de fonctionnement

#### Les dépenses de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. Les charges à caractère général (achat de petit matériel, entretien et réparations, fluides, assurances...)
2. Les charges de personnel (salaires et charges sociales)
3. Les charges de gestion courante (subventions et participations, indemnités des élus...)
4. Les charges financières (intérêts des emprunts, frais de renégociation...)
5. Les charges exceptionnelles (subventions exceptionnelles, amendes...)
6. Les charges calculées (dotations aux amortissements et provisions...)

#### Réalisation des dépenses de fonctionnement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Charges à caractère général	194 816	93%
Charges de personnel	1 703 665	97%
Charges de gestion courante	2	4 %
Charges exceptionnelles	40	25 %
<b>Total</b>	<b>1 898 523</b>	

\*Dépenses effectives / crédits budgétaires \*100

Les charges de personnel représentent 89,7 % des charges de fonctionnement.

### Les produits de fonctionnement

#### Les recettes de fonctionnement sont divisées en six catégories :

1. La fiscalité directe locale
2. Les subventions et participations de l'Etat et des autres collectivités (dont les dotations)
3. Les produits courants (locations, baux, revenus de l'exploitation, des services publics)
4. Les produits financiers (produits des placements...)
5. Les produits exceptionnels (produits des cessions d'immobilisation...)
6. Les produits calculés (reprises sur amortissements et provisions)

#### Réalisation des recettes de fonctionnement en euros en 2021

	Montant	Taux de réalisation *
Contributions et participations	1 865 500	93%
Produits courants	2	Inférieur à 1 %
Divers	3 660	37%
<b>Total</b>	<b>1 869 163</b>	

\*recettes effectives / crédits budgétaires \*100

Les contributions et participations représentent la quasi totalité des recettes de fonctionnement.



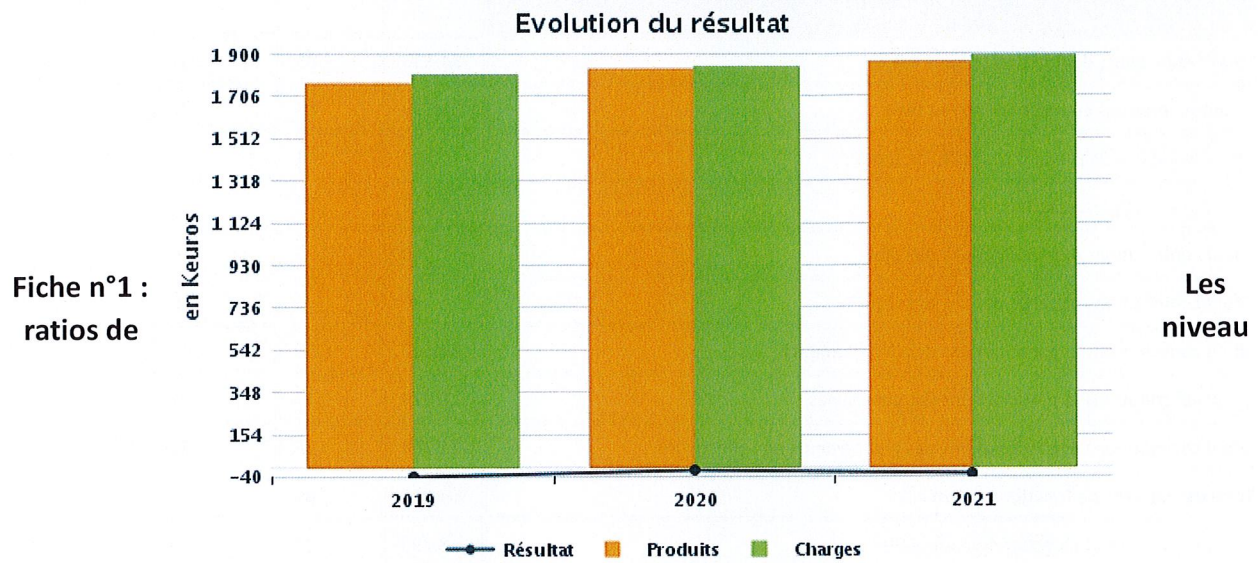
## La section d'investissement

Aucune dépense en 2021.

## Le résultat

### Tableau de calcul du résultat

Produits de fonctionnement	1 865 502
Charges de fonctionnement	-1 894 862
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>- 29 360</b>



## SITUATION FINANCIERE DU SDIS PUY DE DOME

**Gestion : 2020 Situation Définitive Date de traitement : 27/11/2021**

Renseignements divers			
Instruction comptable : M61			
Population : 653.742			
Strate de comparaison : B			
Nombre de SDIS traités pour la strate : 37 soit 100 % de la catégorie d'appartenance			
Intitulés des rubriques	en milliers d'euros	en € par habitant	en € par hab pour la categorie
<b>FONCTIONNEMENT</b>			
<b>Total des produits de fonctionnement = A</b>	54.136	83	80
.....dont : produits de fonctionnement réels	52.515	80	77
dont Prestations de services et ventes de produits	881	1	2
.....Dotations et participations	51.423	79	75
..dont contributions et participations de l'Etat	0	0	0
..dont contributions et participations des régions	0	0	0
..dont contributions et participations des départements	32.607	50	42
..dont contributions et participations des communes	6.976	11	15
..dont contributions et participations des groupements de collectivités	11.768	18	17
<b>Total des charges de fonctionnement = B</b>	54.042	83	79
.....dont : charges de fonctionnement réelles	48.298	74	69
dont Charges de personnel (montant net)	39.286	60	57
.....Achats et charges externes (montant net)	7.727	12	10
.....Subventions et contingents	874	1	1
.....dont contributions obligatoires et participations	379	1	0
.....subventions	456	1	1
.....Charges financières	365	1	1
.....Résultat comptable = A - B = R	94	0	2
Capacité d'autofinancement brute = CAF	4.217	6	8
<b>INVESTISSEMENT</b>			
<b>Total des Ressources d'investissement budgétaires = C</b>	14.228	22	19
dont : FCTVA	524	1	2
.....Subventions d'investissement reçues	414	1	3
.....Produits des cessions d'immobilisations	34	0	0
.....Emprunts souscrits	6.000	9	2
<b>Total des emplois d'investissement budgétaires = D</b>	12.470	19	19
dont : Dépenses d'équipement directes	7.123	11	12
.....Subventions d'équipements versées	0	0	0



.....Remboursement en capital des emprunts	2.919	4	3
Besoin de financement résiduel = D - C	-1.758	-3	-0
.Solde des d'opérations pour compte de tiers	0	0	0
Besoin de financement de la section d'investissement	-1.758	-3	-0
.....Résultat d'ensemble	1.852	3	2
<b>DETTE</b>			
..dont encours des dettes bancaires et assimilées	24.665	38	30
Encours des dettes bancaires et assimilées retraité du solde du compte 441.21	24.665	38	30
Annuité des dettes bancaires et assimilées(1)	3.283	5	4

## Fiche n°2 : Autofinancement et ratios de structure SITUATION FINANCIERE DU SDIS PUY DE DOME

### Gestion : 2020 Situation Définitive Date de traitement : 27/11/2021

Renseignements divers	
Instruction comptable : M61	
Population : 653.742	
Strate de comparaison : B	
Nombre de SDIS traités pour la strate : 37 soit 100 % de la catégorie d'appartenance	

Intitulés des rubriques	en milliers d'euros	en € par habitant	en € par hab pour la categorie
<b>COMPOSANTES DE L'AUTOFINANCEMENT</b>			
Excédent Brut de fonctionnement = EBF	4.388	7	9
Résultat Comptable = A - B = R	94	0	2
Produits de fonctionnement réels (PFR)	52.515	80	77
Charges de fonctionnement réelles	48.298	74	69
Capacité d'autofinancement = CAF	4.217	6	8
CAF nette des remboursements de dettes bancaires et assimilées	1.298	2	5

Intitulés des rubriques	ratio du SDIS	ratio de la strate d'appartenance
<b>POURCENTAGE DANS LES PRODUITS DE FONCTIONNEMENT REELS</b>		
dont Prestations des services et ventes de produits	1.68%	2.83%
.....Dotations et participations	97.92%	96.55%
<b>POURCENTAGE DANS LES CHARGES DE FONCTIONNEMENT REELLES</b>		
dont Charges de personnel (montant net)	81.34%	83.08%
.....Achats et charges externes (montant net)	16.00%	14.39%
.....Subventions et contingents	1.81%	1.27%

.....dont contributions obligatoires et participations	0.78%	0.29%
.....subventions	0.94%	0.84%
.....Charges financières	0.76%	1.04%
<b>POURCENTAGE DANS LES RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		
.....FCTVA	3.68%	8.54%
.....Subventions d'investissement reçues	2.91%	14.69%
.....Produits des cessions d'immobilisations	0.24%	0.80%
.....Emprunts souscrits	42.17%	12.63%
<b>POURCENTAGE DANS LES DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		
.....Dépenses d'équipement directes	57.12%	62.90%
.....Subventions d'équipements versées	0.00%	0.48%
.....Remboursement en capital des emprunts	23.41%	16.25%
<b>AUTRES RATIOS</b>		
CAF/produits de fonctionnement réels	8.03%	10.73%
Encours des dettes bancaires et assimilées/CAF	6	4
Encours des dettes bancaires et assimilées retraitées du solde du compte 441.21/CAF	6	4
Annuités des dettes bancaires et assimilées/EBF	74.83%	42.43%